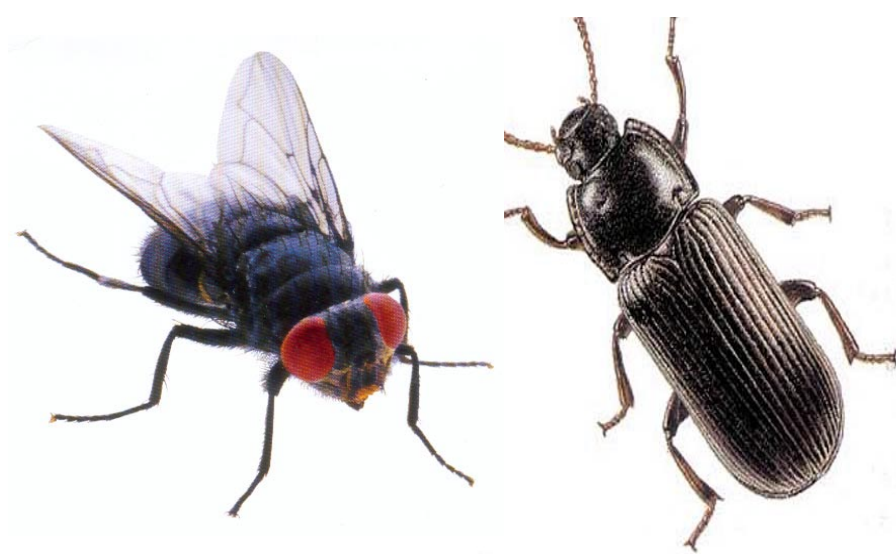


LEXAN premier - Gamme Insecticide

INSECTICIDE LIQUIDE CONCENTRÉ NOUVELLE TECHNOLOGIE HAUTE PERFORMANCE



- **Effet choc et rémanent, efficace contre insectes volants et rampants : mouches, moucheron, moustiques, ténébrions, larves, cafards...**
- **Homologation à 1L de produit concentré pour traiter 500m² (AMM : 2010581)**
- **Rémanence extrême jusqu'à 6 mois grâce à une structure chimique microencapsulée protégeant et libérant progressivement la matière active.**
- **Bi-composants actifs pour prévenir les effets d'accoutumance.**
- **Toxicité réduite grâce à un apport régulier de la dose efficace.**
- **Ne tâche pas. Odeur faible. Pulvérisable et nébulisable.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide, couleur blanche, odeur faible, caractéristique.
- Densité à 20°C : 1,1 environ.
- pH du produit dilué à 10 g/l : 6 environ.
- Se disperse dans l'eau.
- Point éclair : non applicable.
- Ininflammable.
- Formulation insecticide microencapsulée de 2 matières actives de famille et de mode d'action différents : pyréthriné et organophosphoré.
- Composition : Chlorpyrifos-éthyl : 200 g/L, Zéta-cyperméthrine : 20 g/L.
- Action insecticide régulée.
- Prévention des résistances éventuelles.
- Effet choc et longue durée d'action (3 à 6 mois).
- Grand spectre d'activité sur insectes volants (mouches domestiques, des étables ou piqueuses, guêpes, frelons, moustiques...) et rampants (cafards, blattes, ténébrions, fourmis, araignées, puces, scorpions...).
- Les microcapsules sont insensibles au pH, U.V. et à la porosité des supports traités.
- **LEXAN premier** est un biocide utilisé pour l'usage PT 18 (insecticides). Directive biocide CE 98/8 : les substances actives

utilisées dans la formulation sont notifiées à l'annexe II.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Nocif par ingestion.
- Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.
- Doit être conservé dans son emballage d'origine et à l'abri du gel.
- **Toxicité réduite grâce à la microencapsulation.**
- Respecter les doses d'emploi.
- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement.
- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.

MODE D'EMPLOI :

- **LEXAN premier** se dilue facilement dans l'eau, la suspension est rapidement homogène et reste stable. Il s'utilise avec tous types de pulvérisateur (Pulban, Puldos, Pulpréa F6...), non thermonébulisable.
- Tenir hors de présence des animaux.
- Agiter le flacon avant l'emploi et bien mélanger.
- Ne pas mélanger avec des solvants ou des produits en contenant.
- **LEXAN premier** est homologué à la dose de 20 cl de produit dilué dans 5 litres d'eau pour traiter 100 m² de surface.

Code produit : 1086